

Mise en œuvre de la rénovation du baccalauréat professionnel

Message du Ministre aux agents de l'enseignement agricole

« La rénovation de plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel constitue un des plus importants chantiers relatifs à l'enseignement agricole de ces deux dernières années. Le contenu de cette rénovation est désormais finalisé, au terme de nombreux mois de préparation et d'un processus de concertation qui s'est achevé ce 11 février avec le recueil de l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole sur les derniers arrêtés nécessaires à sa mise en œuvre.

Cette réforme d'ampleur répond tout à la fois à l'enjeu de développer les compétences transversales et la capacité d'adaptation des jeunes, aux attentes des professionnels et aux exigences de la loi de 2018 relative à la formation professionnelle. Elle concerne environ un tiers des élèves de l'enseignement agricole.

Elle va maintenant faire l'objet d'une mise en œuvre cadencée avec une attention toute particulière portée à l'accompagnement des personnels dans les établissements.

Pour tenir compte du fait que les équipes sont depuis plusieurs semaines à nouveau engagées sur la gestion de l'épidémie Covid-19 et donc difficilement mobilisables pour préparer le déploiement d'une réforme aussi importante, j'ai décidé que la rénovation du baccalauréat professionnel sera mise en œuvre en septembre 2022 pour les classes de seconde et en septembre 2023 pour les classes de première. Cette décision fait suite notamment aux échanges avec les autorités académiques, avec les équipes de direction des établissements et avec les représentants du personnel.

Ce temps supplémentaire donné permettra ainsi aux équipes pédagogiques de s'emparer pleinement des potentialités d'évolution ouvertes par la réforme et de les mettre en œuvre sereinement.

La DGER va décliner un calendrier précis permettant d'assurer les formations nécessaires au niveau national puis les temps de préparation avec les équipes enseignantes, animés par la direction au niveau de chaque établissement.

Je souhaite une fois encore redire toute ma confiance et ma reconnaissance à l'ensemble des personnels de l'enseignement agricole. Ils prodiguent aux jeunes une formation et une éducation de qualité remarquable. »

Julien Denormandie

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation